

des loges maçonniques ne cessent de proclamer agnoscant. Concoquant pour l'illustre Pontife assis avec tant d'éclat dans la Chaire de Pierre, parce qu'il atteste une fois de plus la soumission de tous les enfants au chef de la famille en même temps par leur inviolable attachement à sa personne comme au centre et à la source de la catholicité.

Une autre chose, bien propre aussi à réjouir nos cœurs et à consoler celui de Léon XIII, c'est le grand mouvement d'opinion qui se manifeste depuis un certain temps et va toujours en s'accroissant davantage en faveur de la Papauté.

L'Eglise traverse parfois de bien terribles épreuves. Humainement elle devrait craindre, tant la tempête est violente, tant les effets combinés pour l'anéantir semblent assurés de succès. C'en est fait, dirait-on; elle va disparaître. Déjà ses ennemis ricanent de ce ricanement de triomphateur insolent. Mais, comme le Christ, son fondateur, dont les juifs avaient scellé le tombeau, pensant bien que c'était fini de lui, elle brise soudain le sanctuaire dans lequel on croyait l'avoir à jamais enseveli et reparaît tout à coup pleine de force et de vie.

Que s'est-il donc passé !

— Rien, ou presque rien. A l'heure des persécuteurs a succédé l'heure de Dieu ! Voilà tout.

Ne cherchez point d'autre explication, il n'y en a pas. Ecoutez plutôt le Christ, disant à ceux qui viennent de l'arrêter au jardin de Gethsémani : "Tous les jours j'étais au milieu de vous, dans le Temple, et vous n'avez point porté la main sur moi, mais aujourd'hui c'est votre heure, l'heure des puissances des ténèbres."

Ainsi, c'est une loi providentielle : les puissances de l'enfer ont leur heure, et Dieu a la sienne. C'est ce qui explique pourquoi la vie de l'Eglise sur la terre n'est qu'une alternative de prospérités et de revers, de paix et de combats.

Certes, personne n'oserait nier que nous ne soyons actuellement à une de ces heures qui appartiennent aux puissances des ténèbres, aux ennemis de l'Eglise. Mais l'heure de Dieu, l'heure du triomphe, par conséquent, semble approcher.

Ce qui en est un indice, c'est le mouvement d'opinion dont nous parlions un peu plus haut; mouvement qui va tous les jours croissant de plus en plus.

La Papauté, disait-on, — et avec quelle satisfaction ! — La Papauté a fait son temps; ce n'est plus qu'une institution surannée en pleine caducité.

Or, voici que tout à coup, reconquérant le prestige des meilleurs jours de son passé, cette institution surannée a attiré sur elle les regards du monde entier, et on vient de la voir exerçant entre les nations comme entre les peuples et ceux qui les conduisent un arbitrage sollicité avec confiance et accepté avec respect. En même temps, la fameuse question romaine que l'on voulait croire résolue par le fait accompli, s'est posée à nouveau, et comme si elle ne datait que d'hier, a fait le tour de la presse du monde entier, examinée, discutée, défendue, attaquée avec une ardeur et une passion qui démontrent bien la constante actualité.

Partout, mais en Italie plus qu'ailleurs, cette question est devenue palpitante; on sent le besoin de voir cesser la captivité de l'hôte auguste du Vatican

et de trouver une base sur laquelle puissent se faire la conciliation. Tous les jours, les feuilles publiques de la Péninsule, de tout parti et de toute nuance, avec une persistance et un ensemble qui témoignent d'une sérieuse préoccupation chez toutes les classes de la société, examinent ce thème devenu le fond de tous les entretiens et de toutes les discussions.

Et ce n'est pas l'élection d'hier qui mettra fin à cette universelle préoccupation. En nommant, en effet, Ricciotti Garibaldi à la députation, les électeurs du premier collège de Rome viennent de fournir une preuve de plus de la nécessité pressante pour le gouvernement du roi Humbert de rallier les catholiques, en faisant la paix avec le Vatican, afin d'opposer au flot montant de la révolution toutes les forces conservatrices.

Mais sur quel terrain pourra se faire cette conciliation ? Là est le point litigieux.

Sous ce titre : *Per la soluzione del problema romano*, la savante *Civiltà cattolica* vient de publier dans sa dernière livraison un article très étudié où, après avoir signalé les divers projets mis en avant pour la solution de la question romaine et les aveux ou les contradictions auxquelles ils ont donné lieu, elle expose des principes dont il faut s'inspirer pour avoir une idée juste du problème et de la solution qu'il comporte.

D'après la revue catholique, le premier critérium est celui-ci : "Le Pape ne réclame rien qui appartienne à autrui, mais simplement ce qui est à lui, ce qui lui a été ravi sans raison et contre toute justice. Partant, ce n'est pas à lui qu'incombe l'obligation et le besoin de se concilier, mais à qui a ravi son bien."

En second lieu, "ce problème papal est politique sans doute, mais principalement et essentiellement religieux, puisqu'il concerne en définitive la liberté du pape, en tant qu'évêque de Rome et chef de l'Eglise catholique... Tout ce qu'il y a de politique dans le problème romain s'y trouve comme accessoire ou comme corollaire civil de l'essence religieuse. Pour le Pape, en effet, la principauté politique est la défense temporelle et humaine de sa liberté spirituelle et divine."

Le troisième principe, c'est que le problème romain, c'est-à-dire le problème de la liberté religieuse du Pape, s'identifie avec les droits et les intérêts de la conscience de tous les peuples et de tous les individus qui professent le catholicisme et communiquent avec le chef de l'Eglise; et par conséquent il constitue non seulement une question nationale italienne, mais internationale et catholique.

Enfin, quatrième principe, corollaire du précédent; "Indépendamment de la question de justice naturelle, la solution du problème romain ne peut être l'œuvre d'un seul Etat, ayant intérêt à le résoudre à son profit. Cette solution doit être le fait de celui qui se trouve y avoir le premier droit et le premier intérêt, c'est-à-dire le Pape, et de tous ceux qui ont le devoir de sauvegarder les droits de la conscience des peuples, c'est-à-dire les Etats ayant des sujets catholiques."

Tels sont les irréfutables principes qui, d'après la *Civiltà cattolica*, doivent servir de guide et de lumière dans cette grande et passionnante question romaine. Ces principes, il n'est pas un esprit sérieux et exempt de parti pris qui en puisse contester la légitimité. Nous